

***l'Engagement***

***Santé-Sécurité***





# L'Engagement Santé-Sécurité

## Pourquoi ?

- une démarche d'accompagnement et d'incitation
- pour aider l'entreprise à structurer sa politique
- sans faire appel à un cadre lourd





# **l'Engagement Santé-Sécurité**

*l'engagement*

➤ *de l'entreprise*

➤ *de l'UNPG*





# L'Engagement Santé-Sécurité

## *Engagement du chef d'entreprise*

L'entreprise met en œuvre un programme en **12 points-clés** qui s'articulent autour de **3 axes** :

### **1 – l'organisation**

- signature de l'Engagement et affichage dans chaque site
- mise à jour régulière du DSS
- mise en œuvre d'un plan d'action annuel
- présence du directeur technique à la visite de site par l'OEP
- échanges systématiques avec les entreprises extérieures
- participation du signataire à la réunion régionale
- désignation du correspondant Santé-Sécurité
- communication annuelle des informations collectées





# L'Engagement Santé-Sécurité

## *Engagement du Chef d'entreprise*

L'entreprise met en œuvre un programme de **12 points-clés** qui s'articulent autour de **3 axes** :

### **2 – les comportements**

- un accueil sécurité formalisé des nouveaux arrivants
- formation/sensibilisation régulière du personnel
- organisation de points mensuels





# L'Engagement Santé-Sécurité

## *Engagement du chef d'entreprise*

L'entreprise met en œuvre un programme de **12 points-clés** qui s'articulent autour de **3 axes**:

### **3 - la technique**

- prise en compte dans le mois du rapport de l'OEP avec une réduction continue du nombre de remarques dans sa partie technique





# **l'Engagement Santé-Sécurité**

## ***Engagement de l'UNPG***

**L'UNPG coordonne la démarche qui est relayée par les régions.**

**Le groupe Santé-Sécurité veille à sa mise en œuvre, prépare des outils et des méthodes permettant d'accompagner les entreprises.**

- rassemblement annuel des groupes régionaux
- mise en place d'outils spécifiques
- synthèses collectives des données recueillies





# L'Engagement Santé-Sécurité

- des actions concrètes visant l'amélioration des pratiques en matière de santé et de sécurité
- des modalités de contrôle
- un système de cotation
- un positionnement

- 1 – signataire de 4 à 10 points**
- 2 – engagée de 11 à 30 points**
- 3 – avancée de 31 à 55 points**
- 4 – confirmée de 55 à 60 points**

actions ou/et résultats	mode de contrôle	nombre de points
▪signature et affichage dans chaque site de l'Engagement ainsi que des résultats annuels	copie du document signé questionnaire	4
▪mise à jour au minimum annuelle du DSS	questionnaire	5
▪mise en œuvre d'un plan d'action annuel	justificatif	5
▪présence du directeur technique à toutes les visites avec l'OEP	à partir de la fiche de synthèse de l'OEP	5
▪échange sur site avec les entreprises extérieures	justificatif	5
▪participation du signataire à la réunion régionale Santé-Sécurité	feuille de présence	2
▪désignation du correspondant Santé-Sécurité	questionnaire	2
▪communication annuelle des informations Santé-Sécurité	collecte par l'UNICEM régionale	2
▪accueil sécurité pour les nouveaux arrivants	justificatif	5
▪formation/sensibilisation régulière du personnel à la prévention des risques	justificatif	5
▪points Santé-Sécurité mensuels avec le personnel	justificatif	3



# En Midi-Pyrénées

- Signature collective et publique le 16 septembre 2011 dans le cadre de l'Assemblée Générale
- Référentiel spécifique BPE à l'étude
- Assistance prévue de FORCEMAT et de la CARSAT

